

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 17 septembre 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 11 septembre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 1 : Dossiers de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Réponse à un appel à projets de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes – Planification écologique pour la forêt - Risque incendie dans le Pilat et sylviculture adaptative dans le Pilat

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguee de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguee de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguee du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguee de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. CINIERI Dino	À M. ZILLIOX Charles
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. THOMAS Luc
M. MARION Philippe	À Mme PEYSSELON Valérie

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguee de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguee du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguee de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguee du Département de la Loire

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour répondre à cet appel à projet de la DRAAF et solliciter les subventions correspondantes.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 17 septembre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 17 septembre 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 11 septembre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 2 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Fonds de concours 2025 « soutenir la rénovation énergétique des bâtiments communaux » afin d'améliorer la réalisation d'économie d'énergie dans le Parc du Pilat – Ville-Porte de L'Horme

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguee de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguee de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguee du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguee de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. CINIERI Dino	À M. ZILLIOX Charles
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. THOMAS Luc
M. MARION Philippe	À Mme PEYSSELON Valérie

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguee de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguee du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguee de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguee du Département de la Loire

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Afin de promouvoir la sobriété énergétique et inciter à la réalisation de travaux de rénovation thermique efficaces, le Syndicat mixte du Parc, par décision du Bureau en date du 15 janvier 2025, a proposé de mobiliser le Contrat de Parc signé avec la Région pour apporter un soutien financier complémentaire aux projets d'investissement des communes et petites villes portes du Parc du Pilat (moins de 10 000 habitants) en faveur de la rénovation énergétique de leur patrimoine public. L'objectif de ce soutien est de contribuer au volet sobriété du schéma directeur des énergies renouvelables du Pilat.

Seuls les projets de Saint-Michel-sur-Rhône, Doizieux, Maclas, Pélussin, La Terrasse-sur-Dorlay ont pu faire l'objet d'une demande de subvention d'un maximum de 15 000 € auprès de la Région. En effet, le projet porté par Saint-Pierre-de-Boeuf bénéficiait déjà d'un soutien de la Région au titre d'un autre dispositif d'intervention et, après plusieurs relances, Le Bessat n'a transmis aucune demande de subvention à ce jour.

- approuve ce projet et son plan de financement
- valide la sollicitation d'une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs.

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 17 septembre 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 11 septembre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 3 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Valorisation de la Citadelle de Mallevall (tranche 1) – Commune de Mallevall

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguee de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguee de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguee du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguee de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. CINIERI Dino	À M. ZILLIOX Charles
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. THOMAS Luc
M. MARION Philippe	À Mme PEYSSELON Valérie

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguee de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguee du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguee de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguee du Département de la Loire

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc – Valorisation de la Citadelle de Mallevall (tranche 1) – Commune de Mallevall

Le projet de la Commune consiste en l'acquisition de la Citadelle (Château de Mallevall en ruine) pour un coût hors frais de notaire de 40 000 € et d'étudier la possibilité d'en faire le lieu de présentation du caractère patrimonial du village. Cette étude sera réalisée par un prestataire en lien avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat mais aussi d'autres partenaires tels que le Département de la Loire, la Communauté de communes du Pilat Rhodanien, la Région, l'État – DRAC- ABF, les associations œuvrant sur le patrimoine de la commune, les habitants et entreprises.

Ce projet pourrait n'être qu'un premier pas vers un projet plus vaste de valorisation du village de Mallevall en s'inspirant de la démarche du type « petites cités de caractère »

Le budget prévisionnel pour cette étude s'élève à 13 850 € HT, au regard du devis estimatif fourni par l'entreprise Luth Médiations, spécialisée dans le conseil en valorisation de sites et basée à Monistrol-sur-Loire (43).

Cette étude se déclinerait en 3 étapes :

- Une première étape aurait pour but de s'imprégner du village et de son histoire, se nourrir des regards croisés des acteurs touristiques et les engager dans un nouveau projet fort autour de cette acquisition (étude documentaire et ateliers de lancement de la mobilisation)
- Une deuxième étape viserait à accompagner la Commune sur les modalités d'études à engager après l'achat de la Citadelle, avec l'expertise d'un architecte du patrimoine (expertise des vestiges de la Citadelle)
- Une troisième étape consisterait en un travail visant à préconiser des actions à conduire dans un second temps pour mettre en lumière une nouvelle lecture du village afin de mieux le valoriser et ainsi d'élaborer un schéma d'accueil des publics.

Le suivi de la réalisation de cette étude sera assuré avec l'appui du Syndicat mixte du Parc du Pilat.

Le coût prévisionnel de ce projet d'investissement visant à préserver et mieux valoriser le patrimoine de la commune s'élève à 53 850 € HT. Une subvention régionale au titre du contrat de Parc est sollicitée au taux de 80 %, soit une subvention d'un montant de 43 080 €. L'autofinancement restant correspond à 20 % soit 10 770 €.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve ce projet et son plan de financement
- valide la sollicitation d'une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 17 septembre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 17 septembre 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 11 septembre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 4 : Avis du Parc du Pilat sur la modification du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguee de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguee de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguee du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. CINIÉRI Dino	À M. ZILLIOX Charles
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. THOMAS Luc
M. MARION Philippe	À Mme PEYSSELON Valérie

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguee de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguee du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme DEHAN Nathalie	Déléguee du Grand-Lyon - Givors
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguee de Saint-Étienne Métropole
Mme ROBIN Christine	Déléguee de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguee du Département de la Loire

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 17 septembre 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 11 septembre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 5 : Avis sur la modification du Plan local d'Urbanisme de la commune de Bessey

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguee de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguee de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguee du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguee de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Ont donné pouvoir :

Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. THOMAS Luc
M. MARION Philippe	À Mme PEYSSELON Valérie

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguee de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguee du Département de la Loire
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguee de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguee du Département de la Loire
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Avis sur la modification du Plan local d'Urbanisme de la commune de Bessey

La modification du PLU de Bessey porte sur deux points :

- l'évolution d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) au centre-bourg
- l'identification d'un nouveau changement de destination

Pour l'évolution de l'OAP :

L'OAP est au cœur du bourg, elle est phasée dans le temps (phase 1 déjà réalisée sous la forme d'une opération d'ensemble et phase 2 à venir). L'évolution de l'OAP porte plus précisément sur la suppression d'une servitude de mixité sociale. Cette évolution s'inscrit conformément au Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pilat rhodanien. La desserte du tènement de la phase n°2 est modifiée (desserte plus courte n'allant pas jusqu'au fond du tènement).

Pour le changement de destination :

Les élus souhaitent ajouter un bâtiment dans la liste des bâtiments pouvant changer de destination en zone agricole.

Ces modifications ne suscitent pas de remarque particulière.

Il est précisé que les services du Parc se tiennent à la disposition des élus de la commune pour la mise en œuvre de la phase 2 de l'OAP.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, émet un avis favorable sur la modification du Plan local d'urbanisme de la commune de Bessey.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 17 septembre 2025,

Le 1^{er} vice-président,

Luc THOMAS